



PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré « opérateur » tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents
- Maîtrise de la langue française
- Posséder une expérience des travaux sur chantier.
- Être âgé de 18 ans révolus
- L'AIPR est obligatoire depuis le 01/01/19

MODALITES

- Présentielles

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires
- Evaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation.

PROFIL FORMATEUR

Formateur confirmé et détenteur du Certificat de testeur AIPR

LIEU DE FORMATION

Inter : CV SECURITE - LUNEL
Intra : Chez le client

ORGANISATION

Durée : 7 heures / 1 jour

VALIDATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01

RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS

**CV SECURITE est reconnu
Organisme Testeur AIPR
Sous le N°845**

OBJECTIF : à l'issue de la formation l'apprenant est capable de :

- ▷ Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- ▷ Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- ▷ Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- ▷ Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- ▷ Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les différents types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?
- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Examen QCM (1H) à l'issue de la formation

- Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques

MOYENS TECHNIQUES

Salle adaptée, paperboard, moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas, vidéo, PowerPoint.

Livret récapitulatif remis à chaque stagiaire
Prêt de tablettes numériques fournies par CV SECURITE

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre cette formation, soit par téléphone, soit par courrier électronique voir coordonnées ci-dessous

CONTACT

Tél. Bureau 04 34 35 85 60
Mél. cvsecurite34@gmail.com
Web. <https://www.cv-securite.com>

DELAI D'ACCES

Réponse 48 heures maximum
Accès à la formation variable selon la demande (inter ou intra)

TARIF

Devis sur demande
Cette formation peut être financée par le CPF

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITE RESEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES